



Rapport Bourguignon : FO dit non à toute remise en cause des diplômes d'Etat et de leur spécificité

Les Fédérations FORCE OUVRIÈRE de l'Action Sociale et des Services Publics et de Santé revendiquent depuis plusieurs années auprès des Ministère des Affaires Sociales et de la Fonction Publique, la prise en considération de la nécessaire revalorisation des salaires et des carrières des travailleurs sociaux exerçant dans le secteur privé associatif et dans les trois versants de la Fonction Publique (Hospitalière, Territoriale et de l'Etat). C'est ce qu'a rappelé une délégation de ces deux Fédérations FO, lors de la rencontre avec le Cabinet de Mme Ségolène NEUVILLE, le 24 septembre 2015.

Avec d'autres organisations syndicales, FO agit aux côtés des personnels du secteur pour une réelle attractivité des professions du Travail Social.

Pour FO cela passe par :

- une augmentation générale des salaires (augmentation du point d'indice de la Fonction Publique, des valeurs du point du secteur privé associatif),
- la revalorisation des carrières, l'intégration des primes dans le traitement de base, la création de postes statutaires et conventionnels correspondant aux besoins des publics aidés,
- des moyens budgétaires nécessaires aux exercices professionnels, impliquant un renoncement aux mesures de réduction drastiques des dépenses publiques initiées notamment par le pacte de responsabilité,
- le maintien des 14 diplômes spécialisés correspondant aux statuts particuliers des personnels sociaux et éducatifs, opposition à toute polyvalence,
- l'intégration des titulaires de diplômes de niveau III à la catégorie A. Pour les diplômes de niveau IV, nous réclamons l'accès au deuxième grade du B NES pour les corps et cadres d'emploi relevant de la Fonction Publique,
- la revalorisation de chaque niveau de diplôme dans toutes les Conventions Collectives pour le secteur privé associatif à but non lucratif,
- les créations des lits et places nécessaires ainsi que le renforcement des effectifs,
- la défense des conventions collectives et des Statuts

Attention danger avec la « réingénierie » des formations du travail social !

La Commission Professionnelle Consultative du Travail Social et de l'Intervention Sociale a émis un avis favorable aux propositions ministérielles, soutenus par les employeurs publics et privés et l'association des centres de formation regroupés au sein de l'UNAFORIS. Ces propositions qui mettent en cause les diplômes nationaux actuels sont largement rejetées par les professionnels. Les représentants FO et CGT, siégeant au sein de la CPC, ont déposé plusieurs motions d'opposition à cette remise en cause.

Lors de notre rencontre avec le Cabinet de Mme Ségolène NEUVILLE, le 24 septembre 2015, FO a demandé que soit abandonnée toute idée de disparition des diplômes spécialisés au profit de la polyvalence par la mise en place d'un socle commun.

Clarifier les revendications et préparer le rapport de force !

Force Ouvrière a pris l'initiative d'Etats Généraux des Salariés en Résistance qui se tiendront le 27 octobre 2015 au siège de la Confédération FORCE OUVRIÈRE, afin de préparer la mobilisation :

- Contre le pacte de responsabilité et la baisse des dépenses publiques et sociales.
- Contre le projet de loi Touraine.
- Pour la défense du secteur du travail social.
- Pour donner un écho aux revendications précises afin de préserver les acquis conventionnels et statutaires obtenus dans le secteur du travail social et déboucher sur l'amélioration des conditions de travail et l'augmentation des salaires.

Paris le 30/09/15